

INTERMÉDIAIRES/EXPERTS

PARCOURS N° 2

GESTION FINANCIÈRE DES PROJETS EN COÛTS REELS : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

■ **SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE** & **LE BUDGET ET LE REPORTING DANS HORIZON EUROPE - ATELIER PRATIQUE**



Intermédiaire/Expert



2 journées
de 6h



Présentiel



1145 € HT

Ce parcours de formation aide à construire le budget et le reporting d'un projet Horizon Europe. Il permet également de démystifier la gestion financière.

La première partie du parcours se consacre à la théorie : analyse des règles de participation, contenu du Model Grant Agreement (convention de subvention), catégories de coût, tierces parties et mécanismes de contrôle.

La seconde partie est dédiée à un atelier pratique : mise en œuvre des connaissances acquises, mise en situation, échange de bonnes pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les règles d'éligibilité des coûts encourus au travers de cas pratiques et d'exemples concrets ; savoir les déclarer convenablement et assurer une gestion financière conforme pour limiter les risques.
Mise en pratique des connaissances acquises.

PRÉREQUIS

Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion de projets européens

POUR QUI ?

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Un exposé théorique enrichi d'exemples et de bonnes pratiques, suivi d'échanges interactifs.
Mise en pratique en séance.
Un support de formation, une bibliographie.

OÙ

Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne en fin de session permet aux participants d'évaluer la qualité de la formation.

PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

SÉCURISER SES FINANCEMENTS DANS HORIZON EUROPE

LE BUDGET ET LE REPORTING DANS HORIZON EUROPE ATELIER PRATIQUE

- 9h30** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h45** **Horizon Europe - introduction**
- 10h00** **Horizon Europe : les règles de financement**
Critères d'éligibilité
Taux et formes de remboursement
Construire son budget
La gestion financière d'un projet :
versement du financement, transferts et reporting
- 11h00** **Déclarer ses coûts de personnel**
Rémunération éligible (salaires, cotisations
salariales et patronales, primes)
Le calcul du taux journalier
Enregistrement du temps passé sur le projet
- 12h30** ***Pause déjeuner***
- 14h00** **Les autres coûts directs**
Les frais de mission
Amortissement des équipements
Consommables
Les dépenses liées à la propriété intellectuelle
Les coûts unitaires de facturation interne
Cas pratique
- 15h00** **Les tierces parties**
Associer ses tutelles ou filiales au projet
Mise à disposition de personnel et détachement
Différencier sous-traitance et achat de biens,
travaux et services
Soutien financier à des tiers
Cas pratique
- 16h15** **Les contrôles**
Certifications des Etats financiers – comment se préparer
Audits
System and Process Audit
- 17h00** **Fin de la formation**

- 9h30** **Accueil et objectifs de la formation**
- 9h45** **Le montage du budget**
Règles de base
- 10h30** **Atelier pratique sur le montage du budget**
Présentation du cas pratique
Mise en situation
Présentation des solutions
- 12h30** ***Pause déjeuner***
- 14h00** **Le reporting**
- 14h45** **Atelier pratique sur la déclaration des coûts
et le reporting financier**
Présentation du cas pratique
Mise en situation
Présentation des solutions
- 16h15** **Echanges avec les participants**
- 17h00** **Fin de la formation**